

22962 - le gargarisme entraîne -t- il la nullité du jeûne ?

question

Le jeûne devrnt-il invalide à cause du gargarisme ?

la réponse favorite

Il n'entraîne pas la nullité du jeûne si on ne l'avale pas. Mais ne le faites qu'en cas de nécessité. Il ne remet pas en case votre jeûne s'il ne s'infiltré pas dans votre ventre .